

DOSSIER

INTOXICATIONS, NOYADES
ET ACCIDENTS DE LA ROUTE

ÉTÉ 2025 : UNE SAISON DE TOUS LES RISQUES

FACE AUX DÉFIS DE SANTÉ PUBLIQUE

Les maladies à transmission hydrique (MTH), comme le choléra, la fièvre typhoïde, l'hépatite A ou les toxi-infections alimentaires collectives (TIAC), représentent un enjeu majeur de santé publique en Algérie.

Causées principalement par la consommation d'eau ou d'aliments contaminés, elles sont particulièrement fréquentes durant l'été, période marquée par des coupures d'eau et le recours à des sources non contrôlées.

Ces maladies, qui figurent parmi les maladies à déclaration obligatoire, ont longtemps dominé la morbidité en Algérie. Bien qu'en recul pendant un temps, on observe récemment une recrudescence, notamment des TIAC, qui représentent désormais 68 % des cas déclarés.

Elles font partie de la liste des maladies à déclaration obligatoire, conformément à l'arrêté n°179/MS/CAB du 17 novembre 1990. Elles sont actuellement classées dans la catégorie 01 des maladies sous surveillance nationale. →Aujourd'hui, elles représentent la forme la plus dominante des MTH, avec une proportion de 68 % →Leur morbidité est élevée, avec une incidence moyenne dépassant les 10 cas pour 100 000 habitants, selon les données de l'INSP.

Les causes actuelles incluent la contamination des puits, l'absence de désinfection des citernes et des pratiques d'hygiène insuffisantes. La prévention repose sur le traitement de l'eau, l'hygiène alimentaire, la sensibilisation du public, et la vigilance des professionnels de santé.

Pour renforcer la lutte contre les MTH, une Commission nationale a été créée en 2025 afin de coordonner les efforts multisectoriels, surveiller l'évolution des cas et proposer des actions de prévention à l'échelle nationale.

Un mécanisme à mettre en place également pour une meilleure prévention contre les accidents de la route et les noyades dont le nombre ne cesse d'augmenter chaque année. Une hécatombe en mer et sur les routes enregistrée cet été, ces drames pourtant évitables, donne réellement à réfléchir à des actions de grandes envergures.

Djamila Kourta

SOMMAIRE

| | |
|---|----------|
| EDITO : FACE AUX DÉFIS DE SANTÉ PUBLIQUE | 2 |
| INTOXICATIONS, NOYADES ET ACCIDENTS DE LA ROUTE UN ÉTÉ TRAGIQUE | 3 |
| COMMENT ÉVITER LES INTOXICATIONS ALIMENTAIRES ET CHIMIQUES ? INTOXICATIONS ESTIVALES : CONSEILS DU PR SELMA KADDOUR, TOXICOLOGUE POUR PROTÉGER VOTRE SANTÉ ET CELLE DE VOS ENFANTS | 4 |
| EAU POTABLE EN ALGÉRIE RESTAURER LA CONFIANCE DES CITOYENS, UN DÉFI URGENT | 5 |
| EAU EN BOUTEILLE UN LUXE 4 000 FOIS PLUS CHER QUE L'EAU DU ROBINET | 7 |
| ACCIDENTS DOMESTIQUES CHEZ LES ENFANTS PLUS DE 60 000 CAS ENREGISTRÉS EN 2024 | 8 |
| MIEUX S'INFORMER POUR MIEUX CONSOMMER L'EAU ET PROTÉGER SA SANTÉ LES CONSEILS DE L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS | 9 |

INTOXICATIONS, NOYADES ET ACCIDENTS DE LA ROUTE

UN ÉTÉ TRAGIQUE

Chaque été en Algérie, les services de santé et de secours tirent la sonnette d'alarme. Si les intoxications alimentaires estivales restent un danger bien connu, deux autres fléaux continuent de tuer massivement : les noyades et les accidents de la route. L'été 2025 confirme une tendance dramatique, avec des bilans qui ne cessent de s'alourdir.

NOYADES : UN BILAN MACABRE SUR LES PLAGES

C'est une véritable hécatombe. Depuis le début de la saison estivale, la mer a emporté des dizaines de vies. Le dernier communiqué de la Protection civile est sans appel : au cours des dernières 24 heures seulement, 1 626 interventions ont été effectuées sur les plages algériennes, permettant de secourir 1179 personnes. Quatre estivants ont perdu la vie.

Le bilan cumulé est effrayant : entre le 1er juin et le 19 juillet, 112 personnes ont perdu la vie par noyade à travers le territoire national. Parmi ces victimes 75 personnes se sont noyées sur les plages et 37 autres dans des plans d'eau à travers le pays.

Parmi elles, 36 décès ont été enregistrés sur des plages interdites à la baignade, 35 sur des plages surveillées, dont 19 en dehors des heures de surveillance.

La semaine du 20 au 26 juillet a poursuivi cette série noire, avec 6 895 interventions et 4 961 baigneurs secourus. Dix-sept personnes sont mortes en mer et deux dans des réserves d'eau.

Les autorités pointent des causes récurrentes : imprudence, baignade dans des zones interdites, non-respect des consignes de sécurité et sous-estimation de la force de la mer, surtout lors des périodes de vagues hautes pouvant atteindre 1,5 mètre.

ACCIDENTS DE LA ROUTE : L'AUTRE TUEUR SILENCIEUX DE L'ÉTÉ

Parallèlement, les routes algériennes continuent de se transformer en pièges mortels. Chaque semaine, la Gendarmerie nationale et la Protection civile publient des bilans alarmants : excès de vitesse, dépassements dangereux, fatigue et conduite sous l'emprise de substances font grimper le nombre de morts et de blessés.

L'été, marqué par un trafic plus dense vers les zones côtières et les villes touristiques, voit le risque d'accidents exploser.

Les jeunes conducteurs, souvent au volant de véhicules puissants et mal entretenus, sont particulièrement impliqués dans ces drames.

Du 1er au 7 août 2025, 56 personnes ont perdu la vie et 2 158 autres ont été blessées dans 1 757 accidents enregistrés à travers le pays.

Les chiffres les plus récents donnent froid au dos : du 1er au 7 août 2025, 56 personnes ont perdu la vie et 2 158 autres ont été blessées dans 1 757 accidents enregistrés à travers le pays.

En seulement 24 heures, la Protection civile a signalé 258 accidents, causant 8 morts et 342 blessés.

Ces statistiques ne sont pas de simples données : ce sont des vies fauchées, des familles brisées et des destins interrompus.

Les autorités rappellent que la sécurité routière est une responsabilité collective qui commence par la vigilance et le respect du code de la route.

UN TRIPLE DANGER ESTIVAL

Ces chiffres rappellent que l'été n'est pas seulement synonyme de vacances et de loisirs.

Les intoxications alimentaires dues aux repas pris à l'extérieur ou aux produits mal conservés, les noyades provoquées par l'imprudence et les accidents routiers liés au relâchement et à la surcharge des routes forment un triptyque meurtrier.

- Les autorités sanitaires et sécuritaires exhortent à une vigilance accrue

- Respecter strictement les consignes des maîtres-nageurs.

- Éviter les plages interdites à la baignade.

- Adopter une conduite prudente et reposée.

- S'hydrater correctement et veiller à la conservation des aliments.

Chaque été, ces gestes simples pourraient sauver des dizaines, voire des centaines de vies.

Mais les bilans, année après année, montrent que le message peine encore à passer.

Rania N.



COMMENT ÉVITER LES INTOXICATIONS ALIMENTAIRES ET CHIMIQUES ?

INTOXICATIONS ESTIVALES : CONSEILS DU PR SELMA KADDOUR, TOXICOLOGUE POUR PROTÉGER VOTRE SANTÉ ET CELLE DE VOS ENFANTS

L'été est une période où les risques d'intoxications augmentent, en particulier chez les enfants.

Le Pr Asma Kaddour, chef du service de toxicologie au CHU de Bab El Oued, alerte sur les dangers les plus fréquents et livre ses recommandations.

«*En été, les intoxications sont généralement plus d'origine microbiologique que toxicologique*», explique le Pr Kaddour, précisant que les intoxications chimiques concernent surtout «*les produits utilisés pour la lutte contre les moustiques, notamment les liquides pour diffuseurs électriques*», très souvent incriminés chez les enfants.

ADDITIFS ALIMENTAIRES : UN RISQUE SOUS-ESTIMÉ

La spécialiste met aussi en garde contre l'exposition accrue aux additifs alimentaires pendant la saison estivale. «*Colorants, arômes et autres additifs sont omniprésents dans les glaces, jus et granités. Leur consommation massive peut provoquer des réactions allergiques ou une toxicité chronique*», indique-t-elle.

QUE FAIRE EN CAS D'INTOXICATION ?

Pour les pesticides, «*la première et seule chose à faire est d'emmener immédiatement l'enfant au service des*

urgences médicales de proximité (UMC)», recommande le Pr Kaddour.

En cas de suspicion de réaction allergique due à un produit alimentaire, «*il faut transférer le patient vers l'hôpital le plus proche*».

Dans tous les cas, elle insiste sur l'importance d'apporter l'emballage du produit à l'équipe médicale pour faciliter la prise en charge.

LES GESTES À ÉVITER ABSOLUMENT

Certaines réactions spontanées peuvent aggraver la situation. «*Provoquer des vomissements, faire boire de l'huile ou du lait sont des gestes proscrits*»,

EAU POTABLE EN ALGÉRIE

RESTAURER LA CONFIANCE DES CITOYENS, UN DÉFI URGENT

L'accès à l'eau potable est un droit constitutionnel en Algérie. Pourtant, la méfiance envers l'eau du robinet pousse de plus en plus de citoyens vers l'eau en bouteille, au prix fort. Menouar, président de l'association AMEN, alerte sur les enjeux de qualité, de transparence et d'éducation.

s'est pas faite par hasard, elle a été provoquée par des lacunes dans le contrôle et la communication», déplore le président de l'association.

UNE MAUVAISE RÉPUTATION ENTRETENUE

Menouar insiste : *«La réputation joue un rôle majeur.»* L'eau du robinet souffre d'une image négative, amplifiée par le bouche-à-oreille et une absence de communication officielle.

«Les pouvoirs publics, les distributeurs, les experts, les médias, même les associations : personne n'a mené de véritables campagnes pour rassurer les citoyens. Nous avons laissé s'installer la méfiance.»

Pourtant, selon des analyses menées par l'association dans plusieurs communes d'Alger, l'eau est globalement conforme aux normes.

«Mais les habitants la jugent toujours mauvaise ou contaminée. Cette perception pèse autant que la réalité.»

Cette perte de confiance a un coût. La consommation d'eau en bouteille a littéralement explosé.

«Il y a 30 ans, seules quelques marques existaient. Aujourd'hui, les rayons de supermarchés débordent de bouteilles.»

LA TRANSPARENCE COMME CLÉ DE LA RECONQUÊTE

Pour restaurer la confiance,

avertit la spécialiste. Ces pratiques peuvent causer de graves complications, voire le décès du patient.

Elle conseille aux parents de contacter le Centre Anti-Poison (CAP), qui donnera les bonnes consignes à suivre et surtout celles à éviter.

DES CAS DE PLUS EN PLUS GRAVES

Concernant les pesticides, le Pr Kaddour observe une tendance inquiétante : *« Les cas graves, voire mortels, augmentent en raison de la diversité des substances entrant dans la composition des produits commercialisés ».*

Pour les produits alimentaires, elle alerte sur *«la multitude d'additifs présents dans un même produit et les effets de synergie entre eux, qui augmentent le risque toxique à long terme, notamment leur potentiel cancérigène ».*

En cas d'intoxication, consulter rapidement un médecin dans la structure de santé la plus proche et appeler le Centre Anti-Poison sont les gestes prioritaires.

Rania N.

UN DROIT GARANTI, MAIS UNE CONFIANCE PERDUE

Depuis la révision constitutionnelle de 2020, chaque Algérien a le droit d'être raccordé au réseau d'eau potable. *«C'est un droit fondamental que chacun peut revendiquer»,* rappelle M. Menouar. Mais au-delà de l'accès, la question de la qualité reste centrale : *«L'eau du robinet que nous payons doit être une eau potable, destinée à la consommation humaine. L'eau est un produit alimentaire noble, indispensable à la vie, bien plus que n'importe quel autre aliment.»*

Pourtant, la confiance des Algériens dans l'eau du robinet s'est fortement érodée. Une méfiance qui s'explique autant par des variations de goût, d'odeur ou de couleur que par des suspicions de contamination.

«Cette perte de confiance ne

Menouar plaide pour une stratégie de transparence. «*Pourquoi ne pas publier régulièrement les résultats des analyses, quartier par quartier, via les sites des distributeurs, les radios locales ou même des affichages publics ? Si les citoyens savaient que leur eau est contrôlée et conforme, ils n'auraient plus à dépenser des fortunes pour acheter de l'eau en bouteille.*»

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION : UN CHANTIER NATIONAL

Mais la reconquête de la confiance passe aussi par l'éducation et la sensibilisation. «*Nous avons un problème de formation du consommateur.*

L'école n'a pas joué son rôle, et l'environnement éducatif – associations, mosquées, médias – n'a pas suffisamment pris le relais. Résultat : nous adoptons des modes de consommation malsains, et le nombre de maladies comme le diabète, l'obésité ou certains cancers augmente.»

UN APPEL AUX PLUS HAUTES INSTANCES

L'association AMEN en appelle aux pouvoirs publics, et même au Président de la République. «*Nous comptons sur lui pour prendre en main cette question essentielle. Il ne s'agit pas seulement d'avoir un compteur, mais d'avoir une eau réellement potable, conforme aux*

normes, et de l'affirmer clairement aux Algériens.»

REDONNER À L'EAU SA VRAIE PLACE

Pour Menouar, l'eau doit être considérée comme un produit alimentaire vital, et non comme un simple produit d'hygiène. «*L'État a déjà investi massivement dans les barrages, les forages et les stations de dessalement. Il ne manque qu'un effort supplémentaire pour moderniser les infrastructures, renforcer le contrôle et surtout communiquer de manière transparente et rassurante.* ». «*L'eau est au cœur de la vie. Il est temps de lui redonner la place centrale qu'elle mérite.*».

Rania N.





EAU EN BOUTEILLE : UN LUXE 4 000 FOIS PLUS CHER QUE L'EAU DU ROBINET

En Algérie, boire de l'eau en bouteille revient 4 000 fois plus cher que de consommer l'eau du robinet. Un choix dicté par la méfiance, mais qui pèse lourdement sur le budget des ménages et comporte aussi des risques sanitaires.

Le calcul est implacable : un litre d'eau du robinet coûte environ 0,05 dinar, tandis qu'une bouteille d'eau minérale se vend en moyenne 20 dinars. Cet écart faramineux — multiplié par 4 000 — représente des milliers de dinars de dépenses supplémentaires chaque mois pour une famille, surtout lorsque l'eau en bouteille est utilisée pour toute la consommation domestique.

Dans un contexte de pouvoir d'achat fragilisé, cette habitude devient un luxe difficilement soutenable, surtout lorsqu'elle repose davantage sur la perception que sur la réalité sanitaire.

DES RISQUES SANITAIRES RÉELS

Contrairement à l'idée reçue, l'eau en bouteille n'est pas systématiquement plus sûre. Les bouteilles en plastique, fabri-

quées en PET (polyéthylène téréphtalate), peuvent libérer des substances chimiques cancérigènes lorsqu'elles sont exposées à la chaleur.

En Algérie, cette exposition est presque inévitable : stockage en plein soleil sur les trottoirs, transport dans des camions non réfrigérés, ou encore conservation dans des lieux mal ventilés.

Autant de conditions qui altèrent la qualité initiale de l'eau et peuvent présenter un danger invisible pour le consommateur.

UN CONTRÔLE DIFFICILE

Même si l'eau est parfaitement conforme lorsqu'elle quitte l'usine, la suite de son parcours échappe souvent au contrôle strict des autorités.

Transport, stockage et distribu-

tion sont autant d'étapes où la qualité peut se dégrader.

La traçabilité reste limitée et le consommateur n'a aucun moyen de vérifier si la bouteille qu'il achète a été conservée dans des conditions optimales.

UN CHOIX À REPENSER

Face à ces constats, experts et associations de consommateurs appellent à restaurer la confiance dans l'eau du robinet en améliorant sa qualité, en communiquant davantage sur les résultats d'analyses et en renforçant la transparence.

Au-delà de la question sanitaire, le passage massif à l'eau en bouteille soulève aussi un enjeu environnemental majeur, avec la production de déchets plastiques et une empreinte carbone élevée liée au transport.

Rania N.

MIEUX S'INFORMER POUR MIEUX CONSOMMER L'EAU ET PROTÉGER SA SANTÉ

LES CONSEILS DE L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS

Face à la dégradation des habitudes de consommation et à leurs conséquences sur la santé publique, l'Association AMEN appelle les Algériens à repenser leur rapport à l'eau. Son président insiste : information et éducation sont les deux leviers essentiels pour changer les comportements.



UNE CULTURE DE L'EAU À RECONSTRUIRE

Selon AMEN, l'école et l'environnement éducatif – associations, mosquées, médias, culture et sport – n'ont pas suffisamment formé les citoyens à être des consommateurs responsables. Résultat : gaspillage, choix inadaptés et méfiance injustifiée ou excessive envers l'eau du robinet.

DES HABITUDES À CORRIGER

Le président alerte sur le fait que l'Algérie adopte de plus en plus des modes de consommation malsains qui finissent par affecter directement la santé. Dans le domaine de l'eau, cela se traduit par :

- Une consommation excessive d'eau en bouteille, souvent 4 000 fois plus chère que l'eau du robinet.

- Un gaspillage domestique lié à des pratiques peu responsables.
- Un manque de vigilance sur la conservation des bouteilles exposées à la chaleur, pouvant libérer des substances nocives.

LES BONS RÉFLEXES POUR CONSOMMER L'EAU EN TOUTE SÉCURITÉ

- L'Association AMEN recommande aux consommateurs :
- Privilégier l'eau du robinet lorsqu'elle est potable, plus économique et écologique.
- Utiliser un filtre domestique certifié si nécessaire pour améliorer le goût ou la qualité.
- Stocker les bouteilles d'eau à

l'abri de la chaleur et du soleil pour éviter les migrations de plastiques.

- Réduire le gaspillage en fermant le robinet lors des gestes quotidiens (brossage des dents, vaisselle).
- S'informer auprès de sources fiables sur la qualité de l'eau dans sa région.

UN APPEL À LA MOBILISATION

Pour AMEN, il est urgent de rétablir une culture saine de la consommation d'eau, fondée sur la connaissance et la responsabilité.

«*Nous avons un problème d'éducation du consommateur algérien, et il est temps de le reconnaître pour agir*», conclut le président.



ACCIDENTS DOMESTIQUES CHEZ LES ENFANTS **PLUS DE 60 000 CAS ENREGISTRÉS EN 2024**

Chutes, brûlures, intoxications... L'Institut national de santé publique (INSP) tire la sonnette d'alarme : plus de 60 000 enfants ont été victimes d'accidents domestiques en 2024 à travers 39 wilayas. Les moins de 5 ans sont les plus vulnérables.

L'INSP vient de publier son rapport annuel sur les accidents domestiques touchant les enfants. Selon les données recueillies auprès des établissements de santé, 60 611 enfants âgés de 0 à 15 ans ont été blessés en 2024, uniquement dans les cas ayant nécessité une consultation médicale. La réalité pourrait donc être bien plus grave.

Les garçons représentent 56,32 % des victimes, contre 43,68 % de filles. Près de la moitié des accidents concernent des enfants de moins de 5 ans, un groupe particulièrement à risque dans l'environnement familial.

LES CHUTES EN TÊTE DES CAUSES

Parmi les types d'accidents recensés, les chutes arrivent largement en tête avec 180 341 cas (43,41 %), suivies des blessures diverses (117 160 cas), des

brûlures (50 688), des intoxications (26 152), des blessures par objets tranchants (5 %) et des morsures ou piqûres (4 %).

Plus de 2 400 enfants ont été hospitalisés, révélant la gravité potentielle de ces incidents.

La majorité de ces accidents ont lieu au sein même du foyer, dans des lieux communs comme la cuisine, la salle de bain, les escaliers ou encore le salon.

PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR

Face à cette situation, l'INSP appelle à une mobilisation nationale autour de la prévention.

Les autorités sanitaires insistent sur la nécessité de sensibiliser les parents et les adultes responsables, et de promouvoir des gestes simples mais efficaces pour sécuriser l'environnement domestique.

Cela passe par l'installation de

barrières de sécurité, le rangement systématique des produits toxiques, la protection des prises électriques, la sécurisation des escaliers ou encore la surveillance constante des jeunes enfants à proximité d'objets chauds ou dangereux.

UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

L'INSP souligne également le rôle essentiel de l'environnement familial et éducatif. Le rapport recommande l'introduction de modules de sensibilisation aux dangers domestiques dans les écoles, ainsi que la formation accrue des personnels de santé et des éducateurs sur les traumatismes infantiles.

Construire une véritable culture de la sécurité à la maison est aujourd'hui un impératif, car si l'accident reste imprévisible, une société informée et vigilante peut en limiter l'impact.

Rania N.